

L'ORGANISATION DES ARCHIVES DE PARIS

Des Archives de la Seine aux Archives de Paris

- **En 1796**, une loi ordonne la création d'un service d'archives dans chaque département. Paris a alors un statut particulier : c'est à la fois la capitale de la France et le chef-lieu du département de la Seine.

- **En 1860**, la capitale s'agrandit en englobant les communes alentours (La Villette, Montmartre, Belleville, Grenelle...). Le nombre d'arrondissements passe de 12 à 20. Les livres dans lesquels sont inscrits les baptêmes et les mariages dans les églises parisiennes (les registres paroissiaux), ainsi que les livres des mairies où sont notés les naissances, mariages et décès (les registres d'état civil), sont tous rassemblés à l'Hôtel de ville de Paris.

- **Pendant la révolution de la Commune de Paris en 1871**, l'Hôtel de ville est brûlé. Une grande partie des archives est alors détruite. À la fin du XIX^e siècle, un bâtiment est spécialement construit dans le centre de Paris, sur le quai Henri IV, pour recevoir les archives préservées.

- **En 1964**, la création de sept nouveaux départements en Île-de-France change le statut de Paris, qui devient à la fois ville et département. On ne parle plus du département de la Seine mais de Paris.

- **Depuis 1990**, les Archives de Paris ont quitté le bâtiment du quai Henri IV pour un nouveau bâtiment situé Porte des Lilas. Certains documents sont aussi conservés dans deux sites annexes en banlieue. Au total, les Archives de Paris comptent 81 km linéaires d'étagères.

Le contenu des Archives de Paris

Les documents conservés par les Archives sont très variés : actes d'état civil, jugements, permis de construire, affiches, gravures, plans, photographies, objets, cartes postales...

La majorité des documents conservés aux Archives de Paris date de la fin du XIX^e et du XX^e siècles, même si le plus ancien document remonte à 1112.

Les missions des Archives

Les missions des Archives sont définies par le Code du Patrimoine. Pour les résumer, on utilise la règle des **4 C** : **C**ollecter, **C**lasser, **C**onserver et **C**ommuniquer.

Les Archives de Paris récupèrent les documents produits par les différents services de la Ville, les mairies d'arrondissements, les écoles, les tribunaux, etc.

Elles conservent les documents qui peuvent servir aux personnes à prouver leurs droits et les documents intéressants pour faire l'histoire de Paris.

Elles reçoivent environ 2 km linéaires de nouveaux documents par an.

Le public des Archives

Le public des Archives (plus de 7 000 lecteurs par an) est varié. On y vient pour faire de la généalogie, pour se procurer des preuves administratives ou pour faire des recherches historiques en analysant des documents originaux.

Chaque année, plus de 45 000 documents originaux sont communiqués en salle de lecture !

Les règles de communication des archives publiques

Les archives publiques peuvent en principe être vues par tout le monde. Mais certains documents d'archives risquent de mettre en danger la sécurité publique, de dévoiler des secrets protégés, ou de donner des détails sur la vie privée de personnes identifiables. Pour éviter cela, leur communication est soumise à un délai.

Pour protéger la vie privée des personnes par exemple, certains documents ne sont communicables que 50 ans après leur création. S'ils contiennent des informations médicales sur une personne, ce délai s'étend même jusqu'à 120 ans à partir de sa date de naissance !

Le classement

Pour retrouver un document parmi nos 81 km d'étagères, il faut bien le ranger ! Pour cela chaque document doit être clairement identifié : tous les documents des Archives de Paris ont une cote unique, c'est une combinaison de chiffres et de lettres qui leur sert un peu de nom. Ce nom est associé dans un logiciel informatique à une adresse, qui précise :

- le numéro de la salle de stockage, qu'on appelle un magasin,
- le numéro de l'étagère où est rangé le document.

Grâce à son nom et à son adresse, il est donc facile de retrouver un document !

Pour décider quelle cote on va donner à un document, on doit suivre des règles, les mêmes pour tous les services d'archives départementales et tous les services d'archives municipales. Mais aux Archives de Paris il y a une particularité : puisque Paris est à la fois une ville et un département, chacune de nos cotes est précédée soit de la lettre **D** (si le document provient du département), soit de la lettre **V** (s'il provient de la ville).

Les archives depuis 1940 : la série W

En 1979, il a été décidé que tous les documents créés à partir de 1940 seraient cotés dans une seule série chronologique, la série W. La cote 24W correspond par exemple au 24^e versement de documents aux Archives de Paris depuis 1979.

QUESTIONNAIRE

Nom : _____ Prénom : _____ Classe : _____

1. Les Archives de Paris

- Bienvenue aux Archives de Paris. Pour commencer, sais-tu ce que signifie le mot « archives » ?

Raye la ou les mauvaise(s) réponse(s) :

- Les archives sont des documents qui nous renseignent sur l'histoire.
- Les archives sont des documents sans importance destinés à être jetés à la poubelle.
- Le mot « Archives » désigne un bâtiment dans lequel on conserve des documents anciens.
- Les archives peuvent servir de preuves aux citoyens.

- Où se trouvent les bâtiments des Archives de Paris ? _____

- D'où viennent principalement les fonds d'archives conservés aux Archives de Paris ? _____

- De quelle époque date la majorité des documents ? _____

- De quand date le plus ancien document conservé aux Archives de Paris ? _____

- Combien de km linéaires d'étagères sont utilisés pour la conservation des documents ? _____

2. Le public des Archives

Coche la bonne réponse pour chaque question.

Les Archives de Paris reçoivent en moyenne tous les ans :

- ☐ 700 lecteurs
- ☐ 7 000 lecteurs
- ☐ 700 000 lecteurs

La majorité des lecteurs (65%) recherche des traces de leur famille. On dit qu'ils font leur :

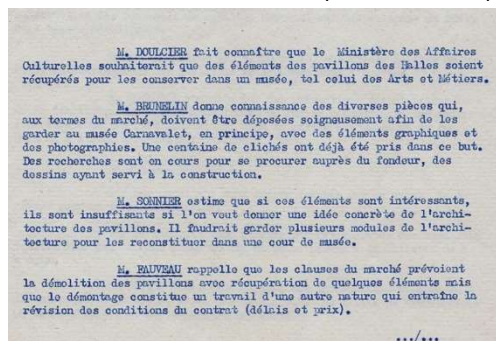
- ☐ frise généalogique
- ☐ trame généalogique
- ☐ arbre généalogique

Les historiens viennent aux Archives de Paris car :

- ☐ ils peuvent y travailler dans le silence
- ☐ ils peuvent y voir des documents originaux anciens, témoins de l'histoire
- ☐ ils en ont assez d'aller à la bibliothèque

3. Les documents d'archives

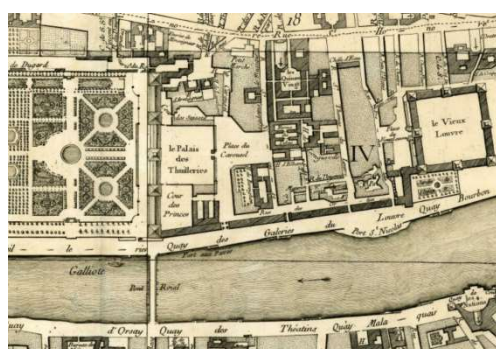
On peut trouver toutes sortes de documents dans un service d'archives. Relie chacun de ces documents au nom qui lui correspond :



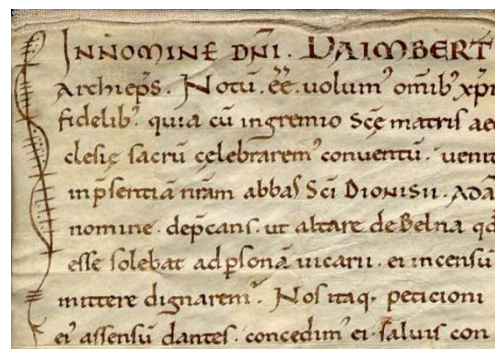
un manuscrit



un plan



une photographie



une feuille imprimée

4. Le travail des archivistes

Les conservateurs du patrimoine, archivistes et magasiniers des Archives, s'occupent des documents. Leur travail peut se résumer à quatre grandes missions que l'on surnomme les **4 C**.

Retrouve ces missions dans la grille de mots mêlés ci-contre.

g	a	a	r	t	n	h	i	z	u	c	o	c	v	b	r	e	y	p	l
n	i	c	o	p	m	e	f	l	a	x	c	o	n	s	e	r	v	e	r
t	o	x	d	a	c	t	i	f	o	d	e	m	e	u	t	b	h	a	l
v	c	u	a	y	n	e	o	d	g	b	a	m	r	t	e	r	l	m	h
s	o	s	t	c	i	n	w	d	f	e	o	u	p	b	a	f	d	h	r
u	f	c	o	l	l	e	c	t	e	r	e	n	j	u	c	h	e	r	l
j	g	k	o	a	j	m	m	z	u	t	e	i	l	l	e	a	r	e	x
k	m	r	r	s	j	f	h	u	c	b	o	q	y	l	o	d	s	h	v
y	s	h	k	s	z	f	o	g	b	s	e	u	g	m	s	s	e	h	s
f	a	h	p	e	u	r	g	k	x	g	v	e	a	u	k	m	n	e	d
u	r	t	i	r	f	k	l	z	n	a	f	r	o	b	g	d	r	g	v

Pour mieux comprendre le travail des agents des Archives de Paris, complète les phrases ci-dessous avec les mots suivants :

SALLE DE LECTURE

REÇOIVENT

MAGASINS

COTE

- Ils collectent les documents qui sont versés, c'est-à-dire qu'ils les _____
- Ils les conservent dans des salles spécialisées qu'on appelle les _____
- Ils leurs donnent une référence unique qu'on appelle une _____
- Ils les communiquent au public qui vient dans la _____

CORRIGÉ DU QUESTIONNAIRE

1. Les Archives de Paris

- Que signifie le mot « archives » ? Raye la ou les mauvaise(s) réponse(s) :
 - ~~Les archives sont des documents sans importance destinés à être jetés à la poubelle.~~
- Où se trouvent les bâtiments des Archives de Paris ? **À la Porte des Lilas.**
- D'où viennent principalement les fonds conservés aux Archives de Paris ? **Des services de la ville et du département de Paris.**
- De quelle époque date la majorité des documents ? **Des XIX^e et XX^e siècles.**
- De quand date le plus ancien document conservé aux Archives de Paris ? **1112.**
- Combien de km linéaires d'étagères sont utilisés pour la conservation des documents ? **81.**

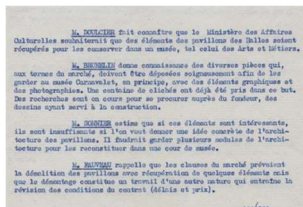
2. Le public des Archives

Les Archives de Paris reçoivent en moyenne tous les ☒ 7 000 lecteurs ans :

La majorité des lecteurs (65%) recherche des traces de leur famille. On dit qu'ils font leur : ☒ arbre généalogique

Les historiens viennent aux Archives de Paris car : ☒ ils peuvent y voir des documents originaux anciens, témoins de l'histoire

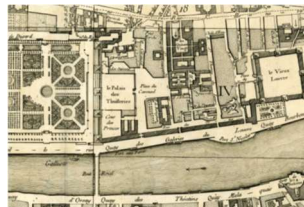
3. Les documents d'archives



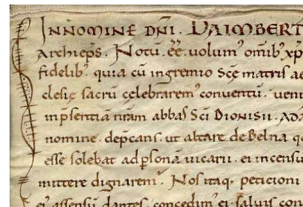
une feuille imprimée



une photographie

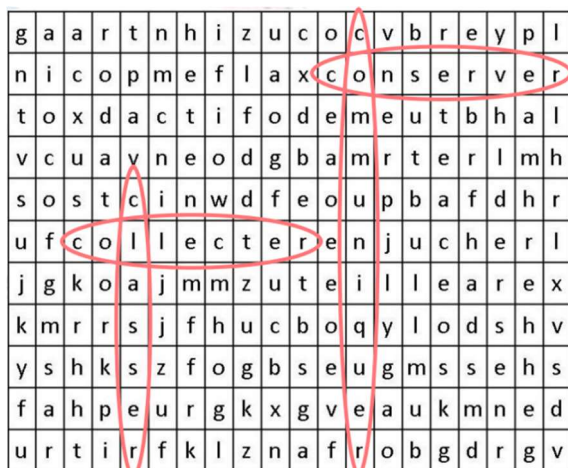


un plan



un manuscrit

4. Le travail des archivistes



- Ils collectent les documents qui sont versés, c'est-à-dire qu'ils les **reçoivent**.
- Ils les conservent dans des salles spécialisées qu'on appelle les **magasins**.
- Ils leurs donnent une référence unique qu'on appelle une **cote**.
- Ils les communiquent au public qui vient dans la **salle de lecture**.